



Edit. resp. : Laurent Leruth - 1, rue de Pitteurs - 4020 Liège - Tél. 041/42 10 90

Abonnement : 500 FB ou 80 FF au numéro de compte 870-0447816-30.

CONTRE-MESSAGE OU BREF RAPPEL DE CERTAINS FAITS :

Le 6 février 1993, l'assemblée générale de la Fédération liégeoise du MWRWF élit son comité et, à l'unanimité, en confie la présidence à Monsieur

André Schreurs, personnalité bien connue depuis la guerre pour son action inlassable en faveur de la Wallonie et son constant attachement à la France.

A ce propos, quelques dates et quelques faits à garder en mémoire :

- en 1942, en créant Jeune Wallonie, le Résistant qu'est A. Schreurs exprime déjà clairement son adhésion à l'idée du rattachement à la France.
- en 1947, A. Schreurs devient le secrétaire général du mouvement **Jeune France**. Le président en est Monsieur Fernand Massart.
- en 1948, A. Schreurs écrit **Liège, Terre de France**; le titre de cet ouvrage est tout un programme !
- en 1949, A. Schreurs reçoit la médaille de la Reconnaissance française pour avoir pendant la guerre "en toutes circonstances servi avec dévouement et désintéressement la cause française". Cette distinction faisait suite au "diplôme de passeur" délivré par le Général de Gaulle et le Général de Larminat.
- en 1975, A. Schreurs organise avec M. Georges Jarbinet la très remarquable exposition du 180^e anniversaire de la réunion du pays de Liège à la France.
- en 1982, la République française fait A. Schreurs officier de l'Ordre National du Mérite, distinction créée par le Général de Gaulle.
Par ailleurs, pour son active participation à la Résistance anti-nazie, l'Etat belge l'avait honoré en le décorant de la médaille de la Résistance armée et civile (1949), de la Croix du Prisonnier politique (1950), de la Croix de Guerre 1940 avec palme (1954) et de la Croix d'Officier de l'Ordre de la Couronne (1979).
- Pendant quinze ans, A. Schreurs, en qualité d'administrateur puis de président des Amitiés françaises, a toujours veillé au succès de la Fête du 14 juillet à Liège.

Le 1^{er} mai 1993, le comité décide, à une large majorité, d'autoriser son président à prendre la parole à **titre personnel** à un colloque organisé à Fouron par le Mouvement Wallonie Libre. Il est à noter que certains membres du Comité directeur du MWRF siégeant à Namur avaient émis des réserves croyant à tort que Monsieur José Happart désapprouvait cette intervention alors que, dans un entretien téléphonique (confirmé par une lettre du 19 mai), ce dernier avait démenti cette rumeur et donné son accord.

Le 8 mai, Monsieur A. Schreurs prend la parole à Fouron respectant l'engagement pris auparavant : «Je suis parmi vous cette après-midi, **non pour m'exprimer au nom d'un Mouvement déterminé**, mais pour tenter d'être l'interprète d'une mouvance qui a toujours existé dans le Mouvement wallon. Je veux parler de la mouvance française, de la mouvance "rattachiste"... (NB : le texte complet reste à la disposition de ceux qui ne l'auraient pas reçu).

Le 12 mai, le couperet tombe ! Le Bureau permanent du MWRF, réuni à Liège, arguant du "comportement et des initiatives contraires à l'esprit du Mouvement et aux décisions du Comité interdépartemental de Namur", démet Monsieur Schreurs de ses fonctions de président de la Fédération liégeoise.

TOUT CE QUI A SUIVI EST LA CONSEQUENCE LOGIQUE DE CE JUGEMENT ARBITRAIRE

1) Sur le plan du Droit, il s'agit **d'un déni de justice flagrant !** Ce Bureau, érigé en tribunal d'exception, - où sans doute a plané l'ombre complice de Fouquier-Tinville -, n'a pas eu non seulement l'élémentaire courtoisie d'entendre "l'inculpé", mais encore, dans la lettre envoyée le même jour à tous les membres de la section de Liège, s'est permis de salir la réputation de M. Schreurs, "convaincu d'avoir nui au Mouvement" sans autres précisions ni arguments. **Dès lors, chacun pouvait se livrer aux pires soupçons, car la force du non-dit est irrésistible !**

2) Sur le plan tactique, cette décision pure et dure était stupide. Elle implique en tout cas que personne n'a songé aux conséquences probables. **Monsieur André Schreurs a eu la seule réaction qu'un honnête homme pouvait avoir : blessé dans sa dignité, il n'a pu admettre cette destitution injurieuse et a réagi comme on le sait.**

Il faut par ailleurs remarquer qu'aucun des membres du Comité liégeois, présents à la réunion du 1^{er} mai, n'a été consulté sur l'opportunité d'une sanction éventuelle. Obéissez en silence ! On pense (**SIC**) pour vous, telle fut la consigne !

Ce procédé dictatorial a révolté tout qui a, - si peu que ce soit -, la fibre démocratique. **De nombreux témoignages l'ont d'ailleurs confirmé.**

Cette brutale façon de faire n'a pas sa place dans notre Mouvement. Le droit de tendance doit pouvoir exister et être respecté. Car enfin, la réunion à la France implique-t-elle nécessairement une absorption totale et instantanée de la Wallonie et donc sa "départementalisation" immédiate ? C'est la vision des "orthodoxes", vision évidemment simpliste qui ne tient aucun compte de mentalités nées de l'existence presque deux fois séculaire de l'Etat belge.

Ou, au contraire, la réunion se fera-t-elle par étapes ? Une Wallonie indépendante décidant par des accords successifs une intégration "en souplesse" à la République ? En attendant, des actions ponctuelles avec les autres Mouvements wallons sont possibles et même nécessaires.

C'est cette voie qui est la nôtre. Elle nous semble la plus politique et la plus juste, puisqu'elle respectera la dignité des uns et des autres. Bien sûr, elle agacera les impatients, mais suffit-il de sauter sur place comme un cabri en criant : "Je suis Français" pour voir la transmutation s'opérer comme par miracle ?

Et pourtant, c'est avec étonnement que l'on peut lire dans le dernier numéro de l'organe de "l'orthodoxie" (Wallonie française de mars 1994) le point de vue de Monsieur André Patris : "Quant aux Wallons, ils ne regarderont franchement vers la France que si leur personnalité est prise en compte. L'heure est partout au régionalisme, y compris en France. L'appartenance à une (même) nation et l'attachement à des institutions régionales marquées par l'Histoire n'ont rien d'antinomique".

Monsieur André Patris encourra-t-il l'excommunication majeure fulminée par un Bureau permanent infaillible pour avoir osé tenir des propos aussi sulfureux ?

La condamnation (sans appel) est attendue puisqu'en première page de ce même bulletin, un "Message" anonyme prophétise la seule solution : "la départementalisation de la Wallonie. Rien de plus, rien de moins" ! Jusqu'où faudra-t-il aller dans la quête de la pureté ?

Mais n'est-ce pas Monsieur Maurice Lebeau, pontife du MWRF, qui verse dans l'hérésie en déclarant à la presse : "Tout nous rattache à la France... Ce mariage pourrait, selon les rattachistes, s'effectuer de maintes manières, **mais aucune proposition n'est réellement précise**; on pourrait créer des territoires indépendants associés, établir une Communauté française d'Europe" (cfr La Dernière Heure des 5 et 6 septembre 1992) ou encore : "Que ce soit sous la forme d'une indépendance-association, une sorte de fédération avec la France, ou par l'intégration pure et simple de la Wallonie en tant que département ou région de la République" (cfr L'Instant du 3 novembre 1992, p. 28).

Tout de même, il faudrait savoir sur quel pied danser. Alors, de grâce, Mesdames et Messieurs, accordez vos violons !

Mais revenons au 16 juin 1993. Ce jour-là, l'assemblée générale de la Fédération liégeoise a confirmé, à l'unanimité moins une abstention, Monsieur André Schreurs dans ses fonctions de président et a désigné ses délégués au Comité directeur de Namur.

Depuis, n'ont pas cessé le dénigrement systématique des personnes allant jusque la calomnie, voire la diffamation, ni la propagation de contre-vérités

(expression pudique !) sans oublier une tentative de détournement de la caisse de la Fédération liégeoise (tentative prouvée par des documents bancaires). Enfin, au moment où s'engageaient des négociations en vue de rapprocher les points de vue, on vient de voir sortir du néant un Comité "orthodoxe" (19 mars 1994), comité mis sur pied dans le seul but de torpiller les efforts entrepris par les "Schreursiens" (sic).

En écho, on apprend que l'un des membres fondateurs du MWRF, par ailleurs brillant universitaire, démissionne parce qu'il refuse de cautionner plus longtemps les indignes procédés qui sont devenus la règle dans l'officine de la rue de la Régence. Egalement victime des mêmes calomnieux, il ne peut "plus supporter que d'autres personnes soient diffamées... de tels agissements (étant) indignes d'un mouvement se prétendant républicain et démocrate". A propos de "l'affaire André Schreurs, mal négociée, du début à la fin", il est rappelé que Monsieur Lebeau refusa à Monsieur Schreurs le droit d'être entendu sous le prétexte que celui-ci "risquait d'influencer les membres du bureau". Un chef a toujours raison. Rompez !

Et maintenant, comme la campagne d'"intox", dans laquelle continuent à se distinguer quelques "responsables" (?) du MWRF (cfr le dernier bulletin de Wallonie française tendance pur jus), il faut bien savoir qu'il est ...

FAUX d'évoquer "une collaboration sans nuance, voire une fusion, avec les autres mouvements" (p. 1). Il n'a jamais été question de cela, mais seulement, -et c'est important-, d'établir des contacts réguliers et d'entreprendre certaines actions ponctuelles, dans le respect absolu de l'indépendance et des objectifs particuliers de chaque Mouvement.

FAUX d'affirmer que la Fédération liégeoise du MWRF se soit affiliée à "Wallonie Région d'Europe"... pour obtenir un siège avec droit de vote au Comité permanent des Peuples de Langue française (p. 9). C'est grâce à des relations cordiales et **sans aucune contrepartie** qu'il a été donné. N'est-ce pas là une belle illustration de l'intérêt d'une collaboration ponctuelle entre Mouvements wallons ?

FAUX de prétendre vouloir poursuivre un "dialogue avec toute la mouvance réunionniste liégeoise", non seulement en excluant la Fédération liégeoise en bloc, mais encore en refusant le droit de participer à Monsieur J. Molnar de Parno, qui tout en ayant une grande estime pour Monsieur Schreurs, n'appartient pas au MWRF.

Donc pour participer, la condition première est de ne pas déplaire.

Comprenez qui pourra !

FAUX de soutenir que Monsieur André Schreurs ne représente plus le MWRF alors que plusieurs éminentes personnalités de la section de l'Hexagone ont admis sa légitimité et partant, celle de la Fédération liégeoise.

FAUX enfin de répéter sans arrêt que Monsieur André Schreurs ne représente le MWRF "en aucune manière" ou alors, il faut avouer qu'il s'agit d'une manifestation de mépris envers les nombreux membres liégeois qui lui ont accordé leur entière confiance et, au-delà de sa personne, ont apporté leur soutien à la Grande Idée qui seule compte : **la réunion à la France pour le salut de la Wallonie et des Wallons.**

Le Comité
de la Fédération liégeoise
du MWRF.

B. Bolland, J. Bonniver, Ph. Detroz, J. Dupont, P. Durieux, G. Jamouille, M. Laffineur, Ch. Landerloos, L. Leruth, J. Liénard, R. Moson, R. Salomon, A. Zumkir auxquels s'associent les nombreux Membres qui ont assuré le Comité de leur entière solidarité,

tous d'accord pour défendre l'honneur du Président,
André Schreurs.

Votre opinion nous intéresse beaucoup. N'hésitez pas à nous la faire connaître !

Secrétariat : rue des Pitteurs, 1 - 4020 Liège.

Compte bancaire : 870-0447816-30 de la Fédération liégeoise du MWRF à Ougrée.



Wallonie, région de France ...